



**DISCOURS DE JEAN-LOUIS CHAUZY,
PRESIDENT DU CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL
ET ENVIRONNEMENTAL REGIONAL OCCITANIE / PYRENEES-
MEDITERRANEE**

ASSEMBLEE PLENIERE DU CESER

23 NOVEMBRE 2017

Faculté d'Économie Montpellier

Monsieur Kamal CHIBLI, Vice-Président de la Région
Monsieur Philippe ROESCH, Représentant de Monsieur Pascal MAILHOS, Préfet de région
Madame Elisabeth SEVENIER-MULLER, Directrice Régionale Adjointe de la Jeunesse et des Sports.
Monsieur Xavier VANT, Directeur Régional Adjoint de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt
Cher Philippe AUGER, Président de l'Université
Madame la Conseillère, Monsieur le Conseiller, Chers collègues,
Madame, Monsieur

Je souhaite la bienvenue dans notre assemblée à Philippe ROESCH, SGAR adjoint auprès de Monsieur le Préfet qui a eu notamment la responsabilité de préparer en 4 mois, (avril à juillet 2016) la réorganisation de l'État et de ses directions régionales afin de proposer au gouvernement, qui l'a rendu public, une nouvelle organisation administrative équitable et équilibrée entre les deux métropoles le 31 juillet 2016. Nous avons salué les arbitrages rendus. Aujourd'hui vous avez en charge de préparer pour Monsieur le Préfet de région, la composition du nouveau CESER dans la plus large concertation.
Je vous en remercie.

Bienvenue à Monsieur Xavier VANT, Directeur Régional Adjoint de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt et à Madame Elisabeth SEVENIER-MULLER, Directrice Régionale Adjointe de la Jeunesse et des Sports.
Nous travaillons collectivement à la nouvelle gouvernance du CESER 2018-2024, à la définition de nouveaux champs de compétences pour les commissions afin de parvenir à une cohérence globale en lien avec les priorités pour la région Occitanie.

Une ultime réunion se tiendra le vendredi 24 novembre à Carcassonne pour terminer la rédaction des champs de compétences de chaque commission et la lecture des derniers articles. Une charte des conseillers a été rédigée pour l'engagement de chacun et de chacune, c'est aussi une charte de valeurs pour le respect de notre diversité hommes et femmes.

La parité dans l'exercice des responsabilités doit aussi être intégrée dans les réflexions et les discussions en cours.

Nous discuterons du projet de RI lors du Bureau du 5 décembre puis pour débat et vote lors de l'AP du 19 décembre 2017. En application de l'article 73 du RI nous concluons ainsi le travail engagé par les réunions inter-collèges pour sortir de la période post transitoire et aller vers un CESER moins nombreux, plus agile avec des compétences renforcées au service des territoires qui composent notre belle région Occitanie.

L'actualité :

Je voudrais renouveler en votre nom, le message d'amitié et de compassion adressé à Jean-Paul PANIS à la suite du décès de sa maman.

Je voudrais aussi saluer la brillante réélection de Brigitte PRADIN au poste de Directrice de l'Institut National Universitaire Jean-François Champollion, c'est aussi la reconnaissance

personnelle d'un long engagement en faveur de la politique de site qu'elle a défendu au sein de l'Université Paul SABATIER puis au sein de la Communauté Universitaire de Toulouse.

La défense de l'industrie :

Airbus : le succès commercial

En saluant les succès commerciaux d'Airbus par la vente de 430 A320 néo aux compagnies américaines pour un montant de 33,9 Milliards d'euros, c'est la consolidation de 4000 emplois en France et 12 000 en Europe pour les 5 ans à venir.

Filière aéronautique : les crédits recherche pour la filière rétablie

Je me fais l'écho de la satisfaction et des remerciements adressés au CESER par Charles CHAMPION, Président d'Airbus SAS, c'est à dire du suivi de tous les programmes, pour avoir par nos interventions publiques auprès du Président de la République le 27 janvier 2017 et en mai auprès d'Emmanuel MACRON permis de faire rétablir les crédits recherche pour la filière aéronautique, qui avait été divisés par 3 par le précédent gouvernement...nous sommes revenus à plus de 150 millions d'euros par an sur 3 ans au lieu de 50 millions !!! Et gérés par la DGAC (Direction Générale de l'Aviation Civile).

Industrie automobile : un groupe de travail pour Bosch et les mutations du moteur thermique.

Reçu le 6 novembre à 19h par le conseiller industrie de Bruno Le Maire, nous avons pu nous mettre d'accord sur :

- l'organisation d'une réunion de travail à Bercy pour le site de Bosch Rodez : 1600 CDI dédiés à la filière diesel pour des injecteurs de haute technologie émettant moins de particules que les moteurs à essence.
- la convocation du comité stratégique de la filière automobile en janvier 2018 avec un groupe de travail dédié aux mutations du moteur thermique et la filière diesel (45000 emplois en France).
- le soutien du gouvernement français dans les négociations avec les dirigeants du groupe Bosch pour la réalisation des investissements nécessaires en faveur des nouvelles fabrications consolidant les emplois.
- une réunion annoncée le 26 janvier 2018 à Rodez avec les dirigeants de la société qui feront les déplacements depuis Stuttgart comme nous l'avions demandé par lettre le 25 octobre avec toutes les collectivités. Les syndicats sont associés à ces démarches et à ces réunions, ensemble on est plus fort !

Saipol à Sète : soutenir la filière des biocarburants

J'ai été alerté par les organisations syndicales lors de l'AP du 27 octobre, sur les difficultés du groupe Saipol (filiale du groupe Avril) dont l'usine occupe 90 personnes en faisant vivre 200 sur le port de Sète, fabrique à partir de la trituration des graines de colza et de tournesol de

l'huile et des tourteaux. Ces huiles permettent la transformation des huiles végétales en biodiesel.

Le dumping pratiqué par des pays d'Amérique du Sud a conduit l'U.E à instaurer des tarifs douaniers de protection mais l'OMC a mis en demeure l'Europe de réduire le droit anti dumping...ce qui va provoquer 6 mois de chômage technique pour les usines françaises dont Sète, avec les conséquences directes pour les salariés et le Port de Sète.

Après une réunion de travail organisée le lundi 13 novembre au siège du journal Midi-Libre, j'ai organisé avec Marc CHEVALLIER et Jean-Jacques MINANA une première réunion de travail avec les délégués syndicaux disponibles qui sera suivi d'une seconde réunion de travail à la Mairie de Sète avec le Maire, la Région, les organisations syndicales, la direction et le CESER pour une démarche commune, renforcées par la délibération du Sénat qui a demandé la suspension de la décision de l'Union Européenne de baisser des tarifs douaniers. Je remercie mes collègues pour suivre et participer à l'action collective, pour défendre les activités productives sur le port de Sète l'emploi et une filière d'avenir qui représente 22 500 emplois en France.

La mobilisation pour la LGV continue :

Le Bureau du CESER adoptera une contribution envoyée aux Assises de la Mobilité pour rappeler la nécessité des investissements à réaliser dans le cadre d'un schéma régional et national des infrastructures avec une vision Européenne pour les interconnexions : les infrastructures ferroviaires nouvelles, la sécurisation du réseau routier national (Toulouse - Castres, Itinéraire E9, Toulouse - Ax-les-Thermes, Puigcerdas - Barcelone), l'intermodalité à partir des ports, des nœuds ferroviaires et des aéroports.

C'est pour cela qu'il faut réarmer le bras de l'AFITF et avoir recours à de nouveaux modèles financiers type Grand Paris Express (EPIC + ressource dédiée aux emprunts de long terme) ou marché public de partenariat additionnant fonds publics, fonds privés et recours à l'emprunt de long terme...ce qui sécurisera la capacité à faire, à réaliser dans le respect des délais et des coûts.

Le chantage du PDG d'Air France contre la LGV à Toulouse.

Dans l'écosystème politique francilien qui mène la campagne dans les Ministères contre le respect des engagement de l'État d'interconnecter les grandes métropoles du Sud-Ouest à la LGV, comme l'ancien patron de la DATAR, Jean-Pierre DUPORT nous l'avait rappelé en lançant en 2005 le débat public pour la réalisation de Bordeaux-Toulouse, on peut hélas citer le PDG d'Air France.

En effet ce dernier explique dans les ministères que si la LGV arrive à Toulouse, il supprimera la navette aérienne qui dessert la liaison Toulouse-Paris.

Or il s'avère que comme dans toutes les villes, les gestionnaires d'aéroport anticipent cette situation et diversifient l'offre de transport aérien sur de nouvelles destinations, l'aéroport de Toulouse devrait donc connaître une importante progression du trafic, indépendamment de la LGV.

Cette pression est insupportable, la navette n'est pas gratuite, même pour les abonnés, c'est le double du prix d'une place A/R en TGV, c'est une conception élitiste de la société qui viserait si elle était suivie à pérenniser une vraie ségrégation sociale et géographique.

Les statistiques donnent d'ici 5 ans, Toulouse à la 3^{ème} place des métropoles françaises devant Lyon.

Dans 5 ans, la région Occitanie serait aussi la 3^{ème} région française et le premier défi que l'État comme les collectivités doivent relever est celui de la mobilité.

Ce sont les mêmes qui expliquaient il y a peu, que le TGV mettant Bordeaux à 2h de Paris ne marcherait pas : 1 million de passager en 3 mois, 34 000 par jour pendant les congés.

La démographie de l'aire urbaine de Toulouse 1,2 millions d'habitants et de départements voisins portent une offre de déplacement suffisant pour les deux modes de transport, à condition d'avoir la liberté de choisir.

La congestion de l'accès à l'aéroport invite aussi des milliers d'habitants à faire le choix du TGV pour une relation Toulouse-Paris de ville à ville.

La nouvelle Aquitaine et l'Occitanie représentent 12 millions d'habitants, Monsieur le PDG d'Air France, autant que l'Ile de France.

C'est une vision anti-républicaine de l'intérêt général et discriminante pour les habitants de notre région.

Nous devons être nombreux à Perpignan le 29 novembre 2017 au Palais des Congrès, des bus sont affrétés par la Région depuis Montpellier et Toulouse.

La LGV se fera ! Nous irons chercher l'arbitrage à l'Élysée, le montage financier proposé par les collectivités est crédible... il se rapproche du modèle Grand Paris...c'est ce que nous avons proposé avec l'association Eurosud que je préside.

Les rapports du CESER Occitanie

Le premier rapport que nous allons examiner constitue un premier cahier, avis pour l'agriculture en Occitanie, c'est un choix logique proposé par la commission dont le thème a été validé à l'unanimité par le Bureau.

Le rapport permet de répondre aux défis identifiés dans l'avis voté le 26 mai 2016 sur notre vision de la région à l'horizon 2030.

Parce que dans la nouvelle région l'agri et l'agro sont devenus le 1^{er} secteur d'activité de la région avec 162000 emplois directs et le double en indirect pour près de 7 Milliards de chiffre d'affaires, l'enjeu du renouvellement des générations par l'installation de nouveaux agriculteurs et agricultrices est un challenge lorsque l'on regarde la pyramide des âges : 2800 agriculteurs cessent leur activité pour seulement 1700 installations.

Dans une région qui accueille 52000 habitants de plus par an et des agglomérations et métropoles grandes consommatrices de foncier agricole, nous devons être vigilant sur les conditions d'accès au foncier.

Le rapport a donc pour fonction de répondre à la commande :

Quelle politique, quelles préconisations, quels instruments et quels financements pour préserver l'accès au foncier ?

La deuxième question posée est celle de la ressource en eau dans une région qui est entourée de deux massifs, les Pyrénées et le Massif-Central, qui sont deux Châteaux d'eau bordés par le fleuve Rhône qui bénéficie de l'ingénierie du Pôle Mondial eau et des grands opérateurs comme BRL, crée par décret de Pierre Mendès-France le 5 février 1955 et installé en 1956 qui a fait en Languedoc un immense travail de potabilisation de l'eau pour la population et l'agriculture.

Le Préfet de région, Pascal MAILHOS, qui est aussi le Préfet coordinateur de l'Agence de Bassin Adour-Garonne, comme la Présidente de la Région Carole DELGA l'ont expliqué en lançant la réflexion le 2 octobre sur le prochain SRADDET que les trois enjeux majeurs étaient la mobilité, le foncier et les ressources en eau.

C'est pourquoi, le CESER, dans son rapport en mai 2016, repris par la Section Prospective, ne peut être en retrait, ni en dessous des propositions de l'État ou de la Région sur la nécessité de réaliser un plan régional de réserves d'eau pour sécuriser les ressources dans les territoires.

Les grandes collectivités dont les Conseils Départementaux annoncent leur volonté de prendre en charge la réalisation de nouvelles réserves d'eau pour en sécuriser la ressource dans leurs territoires :

- pour préserver les écosystèmes et la biodiversité
- pour la nouvelle démographie
- pour les besoins de l'économie, dont l'agriculture
- pour l'accès à l'eau potable

Les nouvelles technologies : observation satellitaire, traitement des eaux, goutte à goutte permettent une gestion plus économe de la ressource.

Vers l'autonomie alimentaire de l'Occitanie

Chères et chers collègues, de même qu'il n'y a pas d'agriculture sans agriculteurs, il n'y a pas d'agriculture sans eau.

Les premières conclusions des États Généraux de l'Alimentation doivent nous inspirer pour la suite de nos travaux.

En préservant la vocation agricole de l'Occitanie, le vignoble, les céréales, l'élevage, les fruits...nous devons accompagner les mutations, les valeurs ajoutées dans la production et la consolidation de filières de proximités avec de meilleures valeurs ajoutées, par la politique des labels.

La qualité, la traçabilité et la sécurité alimentaire passeront aussi par l'innovation. Le pôle Agri Sud-Ouest Innovation est un formidable point d'appui pour réussir.

Ce 1^{er} rapport permettra d'aborder ensuite le renforcement des filières, des circuits courts afin de couvrir les besoins d'une région, qui dans 5 ans, sera la 3^{ème} région française avec plus de 6 millions d'habitants et assurer notre autonomie alimentaire, en relocalisant aussi des productions.

Or nous importons 40% de ce que nous consommons, ce n'est pas une fatalité.

Mais la mission de l'agriculture est aussi de nourrir toutes les catégories de nos concitoyens et pas seulement les plus riches !

La conversion de production, l'accompagnement des hommes et des femmes volontaires peut être pris en charge par le plan de 5 Milliards que le Président de la République a annoncé, ce

qui est aussi la mise en œuvre du Livre Testament de Xavier BEULIN (Président de la FNSEA, décédé il y a quelques mois).

Le droit à la sécurité du monde rural

Sécurisation des revenus des producteurs : la conclusion des États Généraux de l'Alimentation

En plus de l'insécurité liée aux évolutions climatiques et au changement, au gel aux orages et inondations, il y a les pratiques de la grande distribution dans la confiscation de la valeur ajoutée.

Il est scandaleux, que ceux qui collent les étiquettes sur les produits gagnent plus que ceux qui produisent et transforment.

Après les États Généraux de l'alimentation, une loi qui suivra la signature de la charte d'engagement pour une relance de la création de valeurs et pour son équitable répartition au sein de filière agroalimentaire française doit être suivie de près.

La sécurité dans les zones rurales

La question de la cohabitation des prédateurs avec le pastoralisme reste d'une grande actualité. La réintroduction en France des prédateurs qui ne sont pas menacés en Europe puisqu'il en existe suffisamment je parle des ours en Europe Centrale ou des loups dans les Massifs Italien ou Espagnol, met en danger les zones de montagne vivantes et habitées avec une économie fragile mais porteuse de valeurs.

Ces prédateurs sont incompatibles avec le pastoralisme, vouloir revenir à la situation des siècles passés à la demande de Bruxelles, de l'écologie fantasmée par les habitants bien au chaud dans les villes est un non sens.

Les dégâts dans les troupeaux, les pertes d'animaux par milliers, les coûts générés par des moyens de luttés dérisoires sont difficiles à comprendre.

Demander à des hommes et à des femmes qui travaillent 55 à 60 heures par semaine parfois plus, de veiller la nuit dans des conditions difficiles pour surveiller leurs troupeaux est incompréhensible à l'aune du progrès social.

Ceux qui entretiennent les espaces, préservent les écosystèmes, assurent des productions de qualité avec des labels : viande, fromage..., doivent être reconnus dans l'action qu'ils mènent dans l'intérêt de la population, et à ce titre, être soutenus.

Ce ne sont pas les prédateurs qu'il faut réintroduire dans les zones de montagne, mais les bergers qui avec leur famille ont le droit de vivre dignement et avec respect.

J'ai longuement discuté de ces problèmes avec toutes les organisations syndicales agricoles qui sont sur le sujet sur la même position.

La commission Agri-Agro aura d'importants travaux à conduire après ce premier rapport du CESER Occitanie qui est un levier pour un travail sur l'autonomie alimentaire, à la veille du Sisqua. Allons nous encore voir les grandes et les moyennes surfaces fournir 80% des viandes venant de tous les pays de l'Union Européenne, d'Australie, de nouvelle Zélande, alors que nous sommes entourés d'élevage de grande qualité ? c'est insupportable pour nos éleveurs.

Projet d'avis pour le sport et l'inclusion sociale

Le CESER Occitanie a choisi de consacrer une réflexion à un phénomène de société qui fait l'objet d'enjeux sociaux, économiques, politiques, éducatifs, culturels et sanitaires, à savoir le sport qu'il a choisi de traiter sous l'angle de son rôle social. La commission 10, présidée par Georges BENAYOUN, a préparé ce rapport qui a opté pour une réflexion sur la manière dont le sport et les pratiques sportives peuvent constituer un moyen de créer ou recréer du lien social, de favoriser la socialisation, l'égalité des chances et la citoyenneté.

Ce projet d'Avis, qui s'intitule « sport et inclusion sociale » démontre que si le sport est porteur de valeurs qui favorisent le vivre ensemble, il peut y avoir des obstacles à la réalisation de son rôle en matière d'éducation à la citoyenneté : comportements à risque, dopage, etc. Il est nécessaire que certaines précautions soient prises pour limiter ces risques. Le CESER émet une série de préconisations en ce sens, que développera Oriane LOPEZ dans un instant.

C'est une contribution utile pour une préoccupation partagée.

Les travaux de sections

La prospective : « les chemins de 2040 »

En apportant une importante contribution aux travaux que nous avons conduit ensemble pour élaborer notre vision de la nouvelle région en construction après la fusion puis les élections au suffrage universel de la région le 5 décembre 2015, son installation le 4 janvier 2016 et la nouvelle gouvernance du CESER Occitanie le 26 janvier 2016, nous avons su définir à la fois les défis et enjeux de la nouvelle région mais aussi esquisser des scénarios possibles d'évolution à l'horizon 2030.

Ce travail élaboré et réussi ensemble a contribué à donner un contenu à notre identité, à acquérir une culture commune du rôle du CESER, de sa nécessaire indépendance à l'égard de tous les pouvoirs pour être par sa capacité à débattre et à proposer un acteur de ce nouvel espace : l'Occitanie Pyrénées-Méditerranée.

La prospective, c'est la compréhension du temps long, la réduction autant que faire se peut des incertitudes, la compréhension de systèmes complexes.

Les propositions formulées aujourd'hui par la section prospective à travers les scénarios de « Nouvelles Convergences » qui permettra de mieux assurer les défis de notre région sont déjà partagées par l'État en Région, le préfet Pascal MAILHOS, comme la Présidente de la Région parlent aussi notre langage. Cela nécessite de prendre le temps de lire pour comprendre les enjeux et la qualité du travail produit.

La présentation à plusieurs voix qui en sera faite est le choix de la section.

Que tous les membres de la section en soient remerciés.

Vivre ensemble à l'ère du numérique : quels enjeux sociaux et sociétaux ?

C'est à cet exercice difficile mais passionnant que la Présidente Josiane ROSIER s'est expliquée à faire émerger la compréhension collective des enjeux, auditionner un certain nombre de personnes ressources et proposer les actions à conduire dans le domaine de la

formation, de la connaissance et la maîtrise des technologies, de l'équité territoriale dans l'accès au numérique et du changement dans le comportement et le processus industriel. Je cite « le numérique change notre manière de penser, de travailler, de percevoir le monde ». Ces outils et les applications numériques se diffusent dans tous les pans de la société. Ce rapport pose la question des infrastructures et leurs accessibilités, des innovations technologiques et sociale, des droits et des libertés des individus. Ce rapport est aussi une invitation à prendre en compte collectivement au sein des commissions du CESER le débat et enjeux de société. Le numérique en est la première proposition. La nouvelle organisation du CESER 2018 permettra de répondre à cette question. Je remercie chaleureusement Josiane ROSIER pour son implication personnelle et les collègues qui par leur assiduité et investissement personnel ont permis la finalisation de ce rapport.

Je remercie la section

Je vous remercie pour votre écoute.